

Je participe aux travaux de mise en conformité du Monastère de l'Annonciade de Thiais

Pour un don de€

Monsieur, Madame, Mademoiselle

Adresse :

.....

Courriel :@.....

Tél. fixe..... Tél portable

par chèque libellé à l'ordre de la Fondation des Monastères, à retourner dans l'enveloppe jointe

Date

Chèque à envoyer au Monastère de l'Annonciade - 38, rue J-F Marmontel 94320 Thiais

IMPORTANT : bien inscrire au dos « ANNONCIADE THIAIS-TRAVAUX »

La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, est l'organisme habilité à recevoir les dons, en exonération de droits et déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes. 5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés. La Fondation des Monastères délivre systématiquement **un reçu fiscal** vous permettant de déduire au titre de **votre ISF, 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000€ ; au titre de votre IR 66 % du montant de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable ; pour les entreprises, 60% du montant du don, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.**

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre don et sont strictement réservées à l'usage de la Fondation des Monastères. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez la Fondation des Monastères
Tél. 01 45 31 02 02 – email : fdm@fondationdesmonasteres.org